

LA DGFIP VOUS OUVRE

DES DONNÉES EXTRAITES

DE SON SYSTÈME HÉLIOS

Depuis 2012, la DGFIP donne aux gestionnaires locaux la possibilité de **consulter des indicateurs de gestion** extraits de son propre système d'information Hélios, utilisé pour tenir les comptes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux et de santé.

Après habilitation par leur comptable, élus locaux, secrétaires de mairie, directeurs généraux de services ou directions financières peuvent se connecter au portail Internet de la gestion publique (PIGP) et, en ouvrant une application dénommée « **tableau de bord financier** »⁽¹⁾, visualiser ou exporter des données statistiques concernant leur collectivité. Ce service en ligne sécurisé est gratuit.

Au vu des indicateurs disponibles et en suivant leur progression dans le temps, vous pourrez :

- * **mesurer la fluidité de la chaîne de la dépense** et les effets sur cette dernière de la dématérialisation des pièces comptables et justificatives ;
- * **améliorer la qualité d'émission des titres de recette** pour accélérer le recouvrement des recettes non fiscales ;
- * **améliorer la qualité comptable** en fiabilisant l'imputation budgétaire des opérations de recette ou de dépense (apurement des comptes d'imputation provisoire) ;
- * **comparer votre situation** à celle de collectivités de même nature et de même strate démographique.

⁽¹⁾ L'application, d'abord appelée « tableau de bord de l'élu », a été rebaptisée « tableau de bord financier » en 2015.

POUR ACCÉDER

AU TABLEAU DE BORD FINANCIER

DE VOTRE COLLECTIVITÉ

Votre comptable de la DGFIP, partenaire au quotidien de la vie financière de votre collectivité, vous fournira sur demande l'habilitation nécessaire pour accéder au tableau de bord financier. Il vous expliquera comment consulter et exploiter les données du système.

Vous pouvez demander **autant d'habilitations que nécessaire** pour votre collectivité (maire, maire-adjoint chargé des finances, directeur général des services, directeur financier, responsable du service comptabilité, etc.). Le service est gratuit dans tous les cas.

Si vous utilisez déjà le portail Internet de la gestion publique pour d'autres opérations (dépôt de pièces comptables ou réception de fichiers fiscaux), votre identifiant de connexion pour le tableau de bord financier sera le même que pour les autres transactions. Une fois connecté, vous verrez apparaître l'application « tableau de bord financier » dans la liste des applications accessibles sur le portail.

Si vous n'avez jamais utilisé le portail Internet de la gestion publique, votre comptable vous fournira un identifiant et un mot de passe *ad hoc*. Les services de la DGFIP assurent une assistance téléphonique pour résoudre d'éventuels problèmes de connexion au portail.

Retrouvez la DGFIP sur



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Septembre 2017

POUR MIEUX PILOTER
LA GESTION FINANCIÈRE
DE VOTRE COLLECTIVITÉ

CONSULTEZ TOUS LES MOIS

LE « TABLEAU DE BORD FINANCIER »

PROPOSÉ PAR LA DGFIP

POUR Y VOIR CLAIR DANS LA GESTION

FINANCIÈRE ET COMPTABLE

DE VOTRE COLLECTIVITÉ

- * Combien de temps faut-il à vos fournisseurs pour obtenir le règlement d'une facture ?
- * Les usagers des services publics locaux paient-ils en temps et en heure ce qu'ils doivent à votre collectivité ?
- * Où en est-on dans la consommation des crédits de fonctionnement et d'investissement ouverts au budget primitif ?
- * Quelle est la capacité d'autofinancement de votre collectivité ? Quelles sont vos marges de manœuvre au niveau de la fiscalité locale ?

Dans votre collectivité, **l'amélioration de la performance de la chaîne financière et comptable** (réduction du délai global de paiement, hausse du taux de recouvrement des produits locaux, taux de consommation des crédits conforme aux prévisions) et la connaissance précise de la situation financière et fiscale passent par un partenariat renforcé avec votre comptable public, agent de la direction générale des Finances publiques (DGFIP).

Grâce au « **tableau de bord financier** » proposé par la DGFIP, définissez avec votre comptable une stratégie de performance budgétaire, fiscale et comptable, autour du partage d'informations financières clefs. Avec une connaissance partagée des grands indicateurs de gestion, puis une analyse conjointe des forces et faiblesses détectées, vous pourrez développer avec lui **une stratégie de pilotage renforcé des procédures de dépense, de recette et de comptabilité**.

21 INDICATEURS SYNTHÉTIQUES

MIS À JOUR TOUS LES MOIS

En vous connectant à l'application, vous accédez à **un écran de synthèse** affichant la valeur, pour le mois écoulé, de **21 indicateurs différents** :

- * **6 concernent le suivi de la dépense** (nombre de lignes de mandat émises, délai global de paiement, etc.) ;
- * **8 ont trait au recouvrement des produits locaux** (nombre de lignes de titre émises, délai de recouvrement, etc.) ;
- * **7 retracent la gestion globale** (taux de consommation des dépenses, évolution de la trésorerie, etc.)

En regard de la valeur du mois figurent la valeur constatée le même mois de l'année précédente, ainsi que la moyenne sur la totalité de l'exercice antérieur.

Un bouton à l'écran permet d'appeler, pour chaque indicateur, le résultat pour les collectivités de même nature et, pour les communes, de même strate démographique.

Le tableau est mis à jour automatiquement à la fin de chaque mois.

	Mars 2017	Mars 2016	2016
Suivi de la dépense			
Nombre de lignes de mandats émises	146	147	620
Délai global de paiement	10.83	22.97	17.62
Taux de représentativité du DGP	94.59 %	97.47 %	94.30 %
Délai de paiement du comptable	10.33	11.37	10.75
Part des mandats payés avec date d'échéance (en nombre)	0.00 %	0.00 %	8.36 %
Part des mandats payés à date d'échéance (en nombre)			0.00 %
Recouvrement des produits locaux			
Nombre de lignes de titres émises	38	33	169
Taux de recouvrement par collectivité exercice courant	56.94 %	83.01 %	81.69 %
Taux de recouvrement par collectivité exercice précédent	95.53 %	95.24 %	95.83 %
Taux de recouvrement par produit			
Délai de recouvrement	33.28	48.37	36.76
Moyens d'encaissement en montant et en nombre cumulés			
Moyens d'encaissement en régie en montant cumulé			

DES GRAPHIQUES

ET DES DONNÉES DÉTAILLÉES

EXPORTABLES

À côté de chaque indicateur du tableau de synthèse, une icône cliquable fait apparaître **un graphique détaillé** (histogramme ou « camembert ») permettant de comparer la valeur constatée sur le mois observé à l'évolution de l'indicateur dans le temps. Les histogrammes, par exemple, retracent la valeur de l'indicateur pour les 12 mois de l'exercice précédent et pour tous les mois déjà connus de l'année en cours.

Les données chiffrées servant à la construction des graphiques peuvent être **exportées dans un tableau**, pour une exploitation complémentaire par la collectivité.

Une documentation en ligne décrit le contenu des restitutions que vous pouvez obtenir.

LES PRINCIPALES INFORMATIONS

FINANCIÈRES ET FISCALES

DE VOTRE COLLECTIVITÉ

Le tableau de bord financier propose, par ailleurs, un accès direct et dématérialisé aux principaux éléments financiers et fiscaux de votre collectivité. Ainsi, **les fiches AEF**, « analyse des équilibres financiers fondamentaux », dans leurs différentes versions (budget principal seul, données consolidées et agrégées), **vous permettent de connaître la situation financière de votre collectivité**. Ces fiches existent pour les communes et les groupements à fiscalité propre ainsi que pour les régions, les départements et les services départementaux d'incendie et de secours.